

M. J. Raymond Denault
19 rue Le Royer Ouest
Montreal

Le Bien Public

ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN

Soixantième année
Trois-Rivières No 38
Vendredi, le 24 Septembre
1971
1563, rue Royale
Trois-Rivières, Qué.

Enregistrement
numéro 0475
Courrier de la
Deuxième classe
Port de retour garanti
Abonnement: \$3.00
par année
La copie: 10 cents

Pour aider le Québec à rester sage

Même si M. Jean-Pierre Gohier se défend d'être devenu le grand maître d'une C.I.A. canadienne, nous ne pouvons que considérer avec méfiance la formation d'un organisme de consultation policière imaginé par les stratèges du libéralisme Trudeauiste pour parer à tout nouvel "octobre québécois".

Petit à petit un système de délation s'installera à Ottawa avec ses saletés, calqué sur celui auquel Washington accorde actuellement un budget presque aussi élevé que celui de l'armée.

Le pouvoir a toujours eu des nuées d'espions à sa solde, et cela à toutes les époques et sous tous les régimes. Quand on n'a pas bonne conscience, il vaut mieux voir venir et... qui sait, désarmer à temps un bras trop entreprenant.

Pour le Canada anglais, il est évident que nous comptons déjà pour une province sécessionniste en proie au terrorisme. Tous ceux qui ne cachent pas les assassins sont par contre de dangereux révolutionnaires qui pourraient bien sortir leurs armes à la faveur d'un soulèvement populaire. Le centre de recherche sur la sécurité dont le solliciteur général (sic) a la garde jouera, paraît-il, dans les années à venir, un rôle de nuisance auprès de tout ce beau monde qui s'est juré de réaliser l'indépendance.

Bons succès à M. Gohier et, s'il veut réussir dans une tâche difficile, qu'il commence par imposer le mutisme à son secrétaire trop bavard. Dans ce genre de boulot, moins tu parles et mieux tu réussis.

C.M.



Le 12e Régiment Blindé du Canada (Milice) possède maintenant ses lettres de noblesse puisqu'il vient d'atteindre son centenaire d'existence. Ce fut l'occasion d'une célébration brillante en notre ville. Nous voyons ici le principal invité d'honneur à ces fêtes, nul autre que le gouverneur-général M. Rolland Michener, causant avec Magloire Gagnon, chef de l'information à CHLN, qui devait lire une fort belle pièce de circonstance lors de la remise du nouveau guidon au régiment.

Dynamisme sportif au C.E.G.E.P.



La direction des Services aux Etudiants du CEGEP local, qui comprend maintenant deux divisions, soit le service des sports et le service d'animation socio-culturelle faisait connaître son programme pour la prochaine année Académique. Les principaux objectifs sont: l'éducation intégrale, la participation massive et l'animation dynamique du milieu étudiant. Parmi les disciplines sportives intercollégiales, il faut noter l'athlétisme, le badminton, le ballon-balai, le basketball, le football, le golf, le hand-ball, le hockey, le judo, la lutte olympique et le karaté, tandis que les sports intramuros comprennent le hand-ball, le ballon-balai, le tennis, le tir à l'arc et le curling, voire même le rallye automobile. Sur la photo, nous reconnaissons MM. Jacques Moffat, responsable des sports du CEGEP, Gilles Lavoie, coordonnateur, et Raymond Loranger, secrétaire général du CEGEP (A.B.)



Le ministre Cloutier à Trois-Rivières

Tout en célébrant son quarante-cinquième anniversaire, la Société régionale d'histoire des Trois-Rivières recevait le ministre des Affaires Culturelles, et des mesures qu'entend prendre le ministre des Affaires Culturelles concernant la conservation. Le ministre Cloutier a dit qu'il espérait proposer une loi qui s'accrochera à un concept nouveau. Le but de la réunion était aussi de rendre hommage aux membres fondateurs. Une belle fête bien réussie et il faut féliciter principalement Mlle Edouardina Dupont et toute son équipe du beau travail accompli. L'on voit ici le président de la Société d'histoire, le Dr Conrad Godin, Mme Mariette Cheney, peintre-émailleur, auteur du superbe émail sur cuivre qu'admirent le maire Gilles Beaudoin et le ministre François Cloutier. (A.B.)



Prince de la gastronomie

Me Gérard Delage est reconnu depuis longtemps au Québec comme le champion de la bonne table et le promoteur d'une restauration hôtelière chez nous. La gastronomie française, cet art de civilisation authentique, n'a pas plus ardent défenseur que lui. Tout récemment encore Me Delage était le conférencier au congrès des hôteliers qui s'est tenu en notre ville. On voit ici Me Gérard Delage complétant une entrevue fort spirituelle avec Magloire Gagnon sur les ondes de CHLN. Ceci se passait à l'issue d'un dîner fin en compagnie de quelques journalistes de Trois-Rivières.

Pourquoi l'abbé Groulx laissa tomber un jour l'Action can.-française

L'Illettré

Dans le second tome de ses *Mémoires* aux Editions Fides, Montréal, qui comprend les volumes trois et quatre, le chanoine Lionel Groulx raconte, entre mille autres choses, la fin de la revue *l'Action française*, et dans quelques circonstances M. Edouard Montpetit, longtemps professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales, plus tard secrétaire général de l'Université de Montréal, donna un moment dans la politique, appuyant de sa parole le parti libéral.

Même si on le croit en maints milieux, l'abbé Groulx — comme on disait dans le temps — ne se trouve point parmi les fondateurs de *l'Action française*, qui devint *l'Action canadienne-française* après la condamnation par Rome de *l'Action française* de Paris, puis *l'Action nationale*, après une éclipse de quatre ans.

Cette dernière vit encore et l'esprit qui y règne n'a guère changé, même si les noms prestigieux des débuts ne s'y retrouvent pas, à cause des ravages de la mort pendant plus d'un demi-siècle.

La revue voit le jour en janvier 1917 et l'abbé Groulx en accepte la direction en octobre 1920, sur le conseil ou avec l'approbation de Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal.

Acceptez, dit celui-ci. Je crois opportun qu'en ces entreprises d'action intellectuelle, de mes prêtres se mêlent aux laïcs.

Quand *l'Action française* de Paris, celle de Charles Maurras et Léon Daudet, encourt la condamnation de Rome, celle de Montréal devient *l'Action canadienne-française*.

L'abbé Groulx continue de diriger la revue, maintenant propriété d'Albert Lévesque, mais il y a quelque chose de changé.

En octobre 1928, à la suite d'une intervention de Lévesque, qui s'oppose à l'insertion de certain article du Père Papin Archambault, s.j., par crainte de nuire à un client ou un an-

nonneur, les directeurs de la ligue *d'Action canadienne-française* estiment que l'indépendance de leur revue est en jeu.

Dès lors, la fin est à prévoir.

Si la *Ligue* subsiste, il est annoncé que la revue va cesser de paraître, et Me Anatole Vanier, l'un des directeurs, écrit que la disparition s'explique par le départ de l'abbé Groulx, retourné à ses travaux d'historien.

Il avait promis dix ans à *l'Action française*, il les a donnés, puisqu'il y fut directeur, à toutes fins pratiques, de 1918 à 1928.

Dans ses *Mémoires*, il écrit lui-même: "Mes dix ans écoulés, j'étais revenu tout bonnement à mes travaux et à mon enseignement d'histoire, fort négligé en ces dix dernières années: enseignement qui, après tout, restait mon premier devoir d'état. J'avais donc prié mes collègues de la Ligue de me relever de mes fonctions, ce à quoi ils avaient fini par acquiescer".

Au vrai, les choses n'étaient pas aussi simples, et les meilleurs amis du groupe d'Action française, ou canadienne-française, le savaient, ou le sentaient, et l'abbé Groulx de livrer aujourd'hui le mot de ce qui fut, pour beaucoup, une manière d'énigme:

"Le motif de cette décision (suspension de la revue), invoqué par Anatole Vanier, ce serait mon départ de la direction de *l'Action canadienne-française*. Inutile de le dire, là n'est pas le motif véritable. Il s'agit de ménager Albert Lévesque et d'étouffer l'incident, le plus élégamment possible."

1931, l'abbé Groulx séjourne à Paris et il y reçoit, fin-janvier, une lettre où Esdras Minville, professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, lui mande sur Edouard Montpetit ce qui suit:

"Il s'en va dans la politique, vous le savez et il souffre d'avance des coups qu'on lui portera. Pauvre pâte sans levain."

Créateurs du Québec au Centre Culturel

Le bureau régional du ministère des Affaires culturelles nous informe que l'exposition *Créateurs du Québec* prendra place au Centre culturel de Trois-Rivières, du 25 septembre au 4 octobre 1971. Toute la population est invitée.

On se souviendra que ce concours Créateurs du Québec eut lieu en mai dernier. Cette manifestation organisée par le ministère des Affaires culturelles est un moyen d'aider et de faire connaître les artistes du Québec.

Parmi les oeuvres choisies par le Juge du concours, M. Dennis Young, conservateur de l'art contemporain à l'Art Gallery of Ontario, mentionnons le nom d'un peintre prometteur de la Mauricie, Gilles MARCHAND. Nous désirons aussi souligner que les pièces présentées par Stelio SOLE et Carmel GASCON ont retenu l'attention de M. Young.

Un ministre aux idées claires

Il faut féliciter M. Claude Castonguay de sa tenacité à rapatrier les droits provinciaux. En voilà un qui ne veut pas se contenter pour le Québec d'un rôle de succursale administrative d'Ottawa.

Pour M. Castonguay, les allocations familiales ont une incidence provinciale commandée par l'économique. Par exemple, les besoins du Québec, dans ce domaine d'assistance sociale, ne sont pas ceux de l'Ontario. Un fédéralisme décentralisé devrait permettre aux provinces de fixer certaines normes dans le domaine des allocations familiales, M. Claude Castonguay est de ceux qui croient à la planification administrative plutôt qu'à l'a-priorisme électoral.

C'était la vérité, et personne n'y comprenait rien, chez ceux qui connaissaient Montpetit et son rôle dans le monde universitaire.

Cédant à la pression d'athanase David, l'un de ses amis, il accepta de porter la parole au cours de réunions politiques, en particulier à Sainte-Thérèse, dans ce comté de Terrebonne que David représentait à l'Assemblée législative.

Comment expliquer?

L'abbé Groulx croit comprendre qu'Edouard Montpetit souhaita longtemps un siège au sénat d'Ottawa, et il ajoute: "Et, à la vérité, on ne se défend pas de rêver à la fleur d'élégance qu'il eût jeté dans ce milieu de vieillards décrépits et d'hommes fossiles."

Il y a plus: on força la main, pour ainsi dire, à Montpetit en lui représentant que le parti libéral lui avait tout donné, le portant sans cesse pour ainsi dire, sur la main, et qu'il n'avait rien fait en retour.

Mais c'est là une autre histoire.

On a rendu hommage à quatre personnalités trifluviennes du monde politique

A l'occasion de la fête de Saint Louis, roi de France et patron des hommes politiques, l'Institut Politique de Trois-Rivières a rendu hommage à quatre personnalités trifluviennes qui, à des titres divers, ont oeuvré dans la vie publique pendant un demi-siècle.

Cette fête s'est déroulée mercredi au Centre Culturel et elle réunissait une cinquantaine de personnes appartenant à des partis politiques opposés mais toutes unies dans leur désir de participer à une manifestation qui voulait marquer l'importance de la vie politique dans la communauté et exalter les mérites de ceux qui y sont directement reliés.

M. le sénateur Léon Méthot, Mlle Edouardina Dupont, M. Jean-Baptiste Laberge et M. Frédéric Poliquin ont tous eu une longue carrière dans le domaine politique. Le sénateur Méthot, un éminent membre du barreau, a pris part à de nombreuses campagnes électorales et il occupe aujourd'hui un fauteuil à la chambre haute du gouvernement canadien. Mlle Dupont a joué un rôle de première importance dans son parti et elle a contribué grandement à élargir la place de la femme dans un domaine où les hommes avaient toujours la préséance. M. Jean-Baptiste Laberge a, de son côté, travaillé efficacement et loyalement aux activités politiques, au niveau de l'organisation. Quant à M. Frédéric Poliquin, il a siégé pendant de nombreuses années au conseil municipal et il s'est intéressé à une foule de mouvements sociaux.

"Ces personnes, a déclaré M. Marcel Thérien, directeur de

l'Institut Politique de Trois-Rivières, ont droit à notre respect et à notre admiration pour le travail qu'elles ont accompli et qu'elles continuent d'accomplir. Elles offrent un exemple de dévouement et de loyauté que les citoyens reconnaissent et qu'il se doivent d'imiter".

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a adressé un message spécial à l'IPTR à l'occasion de cette fête; "Je m'associe à vous en cette fête de Saint-Louis, patron des hommes politiques et j'adresse, à chacune des personnes que vous honorez pour leur longue carrière dans la vie publique, ainsi qu'à tous ceux qui sont présents, mes hommages. Je félicite l'Institut Politique de Trois-Rivières et je lui souhaite plein succès.

Des messages ont également été reçus de la part de l'hon. Robert Stanfield, du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa et du chef de l'Union Nationale M. Gabriel Loubier.

L'Institut Politique de Trois-Rivières, qui célèbre le 3e anniversaire de sa fondation, est un organisme non partisan qui veut contribuer à sensibiliser l'opinion publique au rôle important de la politique comme gardienne du bien commun et qui cherche à intéresser un plus grand nombre de personnes à prendre une part active dans le gouvernement de leur ville, de leur province et de leur pays. Il est dirigé conjointement par Me Yvan Godin et par M. Marcel Thérien. Son activité est diversifiée et elle est réalisée avec la collaboration de personnes venant des principales formations politiques locales.

Canada
Province de Québec
District de Trois-Rivières

No 34527

COUR SUPERIEURE

MAURICE DESCHAMPS, entrepreneur au Ministère des Postes, 9700, boulevard des Forges, cité et district de Trois-Rivières,

demandeur

- vs -

YVETTE BOUCHARD, anciennement des Vieilles Forges, district de Trois-Rivières, et maintenant de lieux inconnus,

défenderesse,

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné au (x) défendeur (s) de comparaître personnellement ou par le ministère de son (leur) procureur, au Greffe de la Cour Supérieure du district de Trois-Rivières, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre dans: le journal "Le Bien Public" de Trois-Rivières, en français et en anglais.

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.

BUREAU DU
PROTONOTAIRE
Trois-Rivières,
le 8 septembre 1971

André Goulet,
Protonotaire-adjoint, C.S.



LE BIEN PUBLIC

1563, rue Royale, Trois-Rivières
1-819-378-8404

Abonnement: \$3. par année



Canada
Province of Québec
District of Trois-Rivieres

No 34527

SUPERIOR COURT

MAURICE DESCHAMPS, Post Office Department Contractor, 9700, Des Forges Boulevard in the City and District of Trois-Rivieres,

Plaintiff,

- vs -

YVETTE BOUCHARD, formerly of Les Vieilles Forges, District of Trois-Rivieres, and now of Address unknown,

Defendant

IT IS ORDERED to the Defendant to appear within one month after the first publication of this order in French and in English in "Le Bien Public" of Trois-Rivieres at the office of the Superior Court where a copy of the writ and declaration has been left for her.

PROTONOTARY'S OFFICE,
this 8th. day of September
1971, Trois-Rivieres.

André Goulet,
Clerk.

POUR LE BIEN PUBLIC

Il faut normaliser le train de vie de la nation

Comme nous sommes loin de la période d'euphorie d'après-guerre, alors que l'Amérique, après les grandes destructions survenues en Europe et en Asie, s'était constituée la nouvelle providence des nations éprouvées. Comme il s'agissait de pourvoir à tous les besoins immédiats, le commerce de l'époque ne connut ici que profits exorbitants à l'abri de toute concurrence.

Comme on pouvait s'y attendre, cette prospérité factice ne pouvait durer. Après quelques décennies de relèvement, ces nations industrielles que sont l'Allemagne, le Japon et la France, pour ne nommer que celles-là, entreprirent vite une contre-offensive économique en direction de l'Amérique. Ces pays viennent maintenant nous reprendre l'argent que nous leur avons arraché.

Aujourd'hui donc, par exemple, il n'est pas surprenant de constater qu'Oshawa, château-fort de l'industrie manufacturière au Canada, congédie du personnel au même rythme que les petites voitures étrangères accaparent notre marché. Les Renaults, Toyotas et Datsuns ont remplacé devant bien des portes les prestigieuses "grand prix" de General Motors. Elles sont moins encombrantes en ville, tiennent bien la route, consomment modérément et coûtent la moitié moins cher.

Les centrales syndicales imputent la responsabilité de ces congédiements massifs à l'incurie administrative de la General Motors qui ne fait rien pour affronter la concurrence. La vérité est peut-être à mi-chemin. Les salaires grimpent toujours à Oshawa, mais au fur et à mesure de leur montée la qualité du produit baisse et il s'ensuit qu'à cause des prix surélevés les ventes dégringolent.

On ne peut empêcher un produit bon marché et de qualité moyenne d'atteindre son marché. Et si des Canadiens avisés posent aisément le geste peu patriotique d'acheter une voiture importée, qui peut les en blâmer ? Au nom de quels principes peut-on demander aujourd'hui à un acheteur de sacrifier quelques dollars à l'"achat chez nous" ? Ces préoccupations d'entraide nationale ne

sont plus que foutaise dans une jungle économique où règne le sauve-qui-peut.

En conséquence de cette évolution, le nombre de chômeurs s'accroît dangereusement au Canada, tout aussi bien qu'aux Etats-Unis. Sept pour cent des ouvriers d'Oshawa seront bientôt en chômage. Dans un autre secteur, celui de l'industrie journalistique, 1200 employés du *Toronto Telegram* connaissent le même sort. L'information devient coutumière de ces nouvelles de renvois et de fermetures. Il appert que la saison morte sera marquée d'un accroissement inhabituel du nombre de chômeurs et d'assistés sociaux, premières victimes du quasi effondrement du capitalisme nord-américain.

Malgré ces signes inquiétants de récession, plusieurs classes de citoyens semblent pourtant prêtes à affronter les lois de la décence pour consolider jusqu'à la fin des privilèges basés sur de flagrantes inégalités sociales. Il y a d'abord les capitalistes eux-mêmes à la faim insatiable, les multiples administrations publiques qui dépensent sans compter et taxent sans vergogne, et enfin, les syndicats détournés de leur rôle qui permettent aujourd'hui, dans la région de Québec, à des chauffeurs d'autobus d'empocher \$12,000 à \$15,000 par année.

Sous couvert de ces abus, l'inflation se structure jusqu'à devenir une invite générale à la rapine légalisée. Et il arrive alors que toute une partie non protégée de notre société n'en finit plus de se serrer la ceinture et de s'esquinter à la tâche pour produire l'abondance dont les favoris du régime font leur litte quotidienne.

Personne ne semble plus considérer sérieusement l'urgence de normaliser le train de vie de la nation en diminuant l'écart trop grand de revenus qui sépare les nantis des gagne-petit. On croit peut-être encore possible de prolonger l'ère des privilèges, de permettre à vingt pour cent de la population de continuer à écrémer les faibles revenus des autres. Pourtant, l'impitoyable logique des faits manifeste une tendance fâcheuse à inverser ces absurdes prétentions.

Cément Marchand

Un écrivain courageux

C'est le mot qui se présente tout naturellement à la plume lorsqu'on prend le temps de lire la récente brochure du Chanoine Georges Panneton, **Le Christ-Roi vainqueur de Satan**, publiée aux Editions du Bien Public. Courage ? Voyez comme les mots ont perdu leur sens. Courage que de se dire Chrétien et d'agir selon sa conscience ?

Or, tout homme normal le sait, il n'est pas possible de vivre aujourd'hui sans que sa conscience se sente heurtée, meurtrie, crucifiée. Pour les uns, c'est la désolation, le découragement et même l'agonie. Pour les autres - les forts - c'est l'indignation. Le fouet du Temple est encore inscrit dans les pages de l'Evangile, Dieu merci ! Que des esprits robustes, que des coeurs solides veuillent s'en saisir et s'en servir quoi de plus normal ?

C'est ce que fait le Chanoine Panneton. Il flagelle sans pitié, et ça fait mal ! Il est dur ? Comment ne pas l'être quand on voit s'étaler le vice et les malheurs qu'il engendre au sein des familles et dans la société entière ? Comment se retenir et se contenter de baisser la tête ? Est-ce possible pour un combattant sincère ? Peut-on trahir ses convictions sous prétexte de ne pas blesser les yeux de ceux qui n'ont guère l'habitude de se gêner de ce côté ?

Se taire au nom des convenances, c'est souvent une façon d'étouffer sa conscience. Et puis, dirait-on dans certains milieux inconscients, est-ce que ça existe encore la conscience ? On se juge soi-même ainsi parfois sans trop s'en rendre compte. Ce n'est pas le cas de l'auteur qui se fait volontairement dur, sans pitié, sans merci pour le mal qui lentement semble nous engloutir.

Mais cela ne se produira pas. Le bien triomphera sûrement, et c'est le panneau positif et - disons-le - consolant de ce diptyque dont le début pourrait décourager les pusillanimes. Voilà un texte qui fait réfléchir, et ce n'est pas un mince mérite à notre époque où nous n'avons plus le temps ni même, trop souvent, le courage de le faire.

On pourrait déplorer la crudité de certains termes. Il serait sans doute préférable de laisser un certain vocabulaire faisandé à ceux qui ont l'habitude de s'y complaire.

Hervé BIRON

Gare à la dépense!

Le directeur de la police municipale, M. Simard, est un homme que nous estimons pour sa compétence et son intégrité. Il n'a pas la tâche facile à Trois-Rivières et, comme tous ses collègues des autres villes, il doit faire face à une multitude de problèmes dont, en particulier, celui de la discipline au sein du corps policier.

Tout récemment dans une lettre au conseil municipal, il plaide pour l'engagement d'une douzaine de nouveaux agents, invoquant, entre autres prétextes, celui d'une répétition possible de la crise d'octobre 1970.

Pour cette raison et quelques autres, le Conseil est

prêt à acquiescer à cette requête du directeur Simard. Dès janvier 1972, six nouvelles recrues, diplômées de l'Institut de police, seront donc inscrites sur la liste de paie.

Même si nous approuvons les raisons invoquées, sauf celle qui a trait au terrorisme, nous pensons que la ville, à cause du piètre état de ses finances, n'est pas en mesure d'augmenter ses frais, même au chapitre de la protection policière. Les taxes deviennent trop écrasantes.

Il est dommage qu'on n'en ait pas tenu compte.

C. M.

L'OPERATION SYNODE SERAIT A SUSPECTER

Dans les journaux de la semaine dernière, paraissait ce qui suit: « Québec deviendrait un autre centre pour l'Opération Synode. » — Cette nouvelle est pour le moins étonnante, car si l'on considère les objectifs déclarés par les initiateurs (600 étudiants et professeurs de l'Université de Louvain), cette Opération Synode semble regrettable.

Le cardinal Alfrink (que l'on ne peut qualifier d'intégriste), président de la Conférence épiscopale de Hollande, prononçait une allocution au cours d'une messe célébrée à La Haye, le 21 juin 1971, en présence de plusieurs membres du gouvernement et d'ambassadeurs étrangers; voici quelques extraits de cette allocution:

« Le Synode des Evêques, qui se tiendra à Rome en octobre 1971, constitue une mise en valeur d'un principe ecclésiologique. . . Chaque tentative, de quelque côté qu'elle vienne, d'opposer le Pape aux autres évêques, serait fatale pour l'Eglise. . . Le Synode de Rome ne peut avoir d'autre signification que de réaliser une consultation réciproque du Pape et des autres Evêques sur les besoins actuels de l'Eglise. »

Le Pape Paul VI réaffirmait récemment le caractère NON-démocratique de l'autorité dans l'Eglise: « Certains, disait-il, voudraient que l'autorité ecclésiastique naisse à la BASE, et qu'ainsi la hiérarchie ne tire pas sa raison d'être et son pouvoir de l'ordre établi par le Christ, mais du mandat de la communauté... et qu'elle tire du peuple son autorité, comme il en est dans les démocraties modernes. » — Ces paroles de notre vénéré Paul VI ne semblent-elles pas définir précisément l'attitude prise par l'Opération Synode (de Hollande) vis-à-vis de l'autorité dans l'Eglise, lorsque ses organisateurs déclaraient à Louvain, lors de la création de leur *Synode parallèle*: « Il est impossible que le Synode romain soit un événement monopolisé par le Vatican, avec 212 évêques et 10 supérieurs généraux. Il est donc indispensable et urgent que d'autres voix de la base et de la périphérie se fassent entendre pu-

bliquement pendant le mois d'octobre 1971. »

Que laisse présager une semblable déclaration? Pourquoi l'Opération-Synode a-t-elle mis sur pied tout un réseau de cellules en 18 pays, et établi un système de communications internationales, avec bureaux chargés d'initier des demandes de réaction ou de soutien devant tel ou tel fait romain, devant telle ou telle déclaration d'évêque? N'est-on pas en droit d'en attendre un savant brouillage d'idées et d'informations diffusé à travers les nations, un enchevêtrement d'opinions créant la confusion dans les esprits et faisant que bien peu de gens pourront discerner l'authenticité des nouvelles qui nous parviendront, parmi celles provenant des mille journalistes accrédités à Rome, et celles de l'Opération-Synode?

N'est-ce pas infiniment triste que des catholiques préparent ainsi de l'obstruction et des entraves aux travaux du Synode de Rome, préparé effectivement pendant des semaines, en vue de permettre au Pape et aux Evêques mandatés (non pas à la base et à la périphérie) l'étude amplifiée et sereine des problèmes se rapportant au gouvernement général de l'Eglise?

Plusieurs, en parlant aujourd'hui de l'Eglise, se croient inspirés par un vent prophétique, en affirmant des choses téméraires et souvent inadmissibles. Voudrions-nous en arriver au LIBRE EXAMEN, qui multipliera les opinions les plus diverses et les plus discutables, en matière de doctrine et de discipline ecclésiastique, enlevant à notre foi toute certitude?

L'évolution de la théologie n'est-elle pas le développement vital de la pensée religieuse, qui acquiert le nouveau sans perdre l'ancien, qui illumine de lumières nouvelles de vieilles vérités, et qui allume correctement les nouvelles lumières à l'incandescence des anciennes vérités?

Il est fortement à souhaiter que Québec n'entre pas dans le jeu et refuse toute participation à cette Opération-Synode, démontrant ainsi une filiale et respectueuse reconnaissance des Canadiens-français envers

Le rôle de Montréal dans la vie du Québec

L'agglomération de Montréal est la principale pôle de croissance de l'économie du Québec et celle-ci ne pourra prospérer que si Montréal est dynamique. L'un des objectifs majeurs de la politique de développement du Québec doit donc être de renforcer la région de Montréal, déclare M. Raymond Primeau, vice-président et directeur général de la Banque Provinciale, (en conclusion d'un exposé présenté au symposium sur l'avenir de Montréal, organisé par la Chambre de Commerce du district de Montréal et le Montréal Board of Trade).

Après avoir souligné le caractère universel et irréversible de l'urbanisation et évoqué la formation, dans le futur d'une megalopôle s'étendant de Québec à Windsor, M. Primeau rappelle, statistiques à l'appui, que la région métropolitaine regroupe une bonne moitié des forces vives de l'économie du Québec.

L'analyse de l'économie d'une ville montre que celle-ci est un agent majeur de développement économique qui exerce son influence sur le double plan des fonctions d'exportation et d'importation, c'est-à-dire de l'offre et de la demande. En d'autres termes, la ville exporte des biens et surtout de multiples services qu'elle est la seule ou presque à créer, et elle importe également des produits qu'elle consomme ou qu'elle transforme pour être réexportés. La zone métropolitaine de Montréal, avec ses 2.5 millions d'habitants, est l'un des grands centres urbains de l'Amérique du Nord. Or, seuls les grands centres urbains peuvent réaliser des économies d'échelle, provoquer des économies externes et entraîner des effets d'agglomération. Les centres urbains offrent une multitude de services spécialisés et des ressources humaines de qualité qui sont propices à l'innovation. Ils sont dotés d'université, de bibliothèques, de centres de recherche, d'experts et d'ordinateurs modernes.

L'une des raisons majeures du dynamisme de la métropole, c'est le caractère international de l'économie de Montréal. A cet égard, il n'est pas douteux que la présence de sociétés multinationales et l'existence de nombreux sièges sociaux

jouent un rôle primordial dans la recherche, le développement et l'innovation.

Parmi les autres composantes de l'offre de Montréal, il convient de mentionner le nombre et la qualité des administrateurs, la main-d'oeuvre qualifiée, les services éducatifs, sociaux, administratifs et récréatifs, le capital — dont la mobilisation et la distribution sont assurées par une structure financière efficace, enfin les infrastructures de transport et communication.

Si l'en envisage Montréal sous l'angle de la demande, il est évident que la place considérable que tient l'agglomération montréalaise comme marché de consommation est source de développement économique. Le fait que le grand Montréal représente la moitié du marché du Québec explique de nombreuses implantations industrielles et commerciales, non seulement dans un rayon de 50 milles autour de la Métropole, mais dans toute la province. De plus, le pouvoir d'achat y est élevé: le revenu disponible moyen de l'agglomération de Montréal, per capita, est supérieur de 17 pour cent à la moyenne du Québec et de 10 pour cent à celle du Canada.

M. Primeau a mis également en relief la Capacité qu'a Montréal de faire irradier son dynamisme sur les autres régions de la Province. Cet effet d'entraînement se manifeste dans tous les domaines d'activité. Dès le début, les industries traditionnelles comme le cuir, le meuble, la chaussure, le textile ou le vêtement se sont développées un peu partout au Québec en fonction du marché de la région montréalaise. L'Agglomération de Montréal joue également un rôle déterminant dans l'implantation des industries lourdes et des industries de pointe. A ce sujet, le conférencier a donné quelques exemples — La Général Motors à Ste-Thérèse, IBM à Bromont, le futur Aéroport International à Sainte-Scholastique et le projet de la Baie de James — Qui soulignent à la fois l'interdépendance de l'économie des différentes régions du Québec et le rôle primordial que joue Montréal dans leur développement.

la Primauté du Pape, et évitant de contribuer à obstruer pharisaïquement les clartés de l'inspiration et de la lumière de l'Esprit de Dieu, en notre vénéré représentant du Christ à Rome. Ce refus paraît d'autant plus impératif, à la lumière de la note parue dans le dernier numéro de *l'Osservatore Romano* (27 août 1971), dans les termes suivants:

« UNE MISE AU POINT. — A la demande d'un éclaircissement au sujet des initiatives organisées par l'IDOC en vue de la prochaine session du Synode des Evêques, nous sommes en mesure de communiquer qu'elles n'ont aucune autorité de la part des Auto-

rités ecclésiastiques compétentes, ni en particulier de la part d'organismes synodaux. »

Signé:

SARAH T. McBRIARTY,
970 avenue des Erables,
Québec (6)

CHLN 55



LA STATION JEUNE ADULTE — À VOTRE SERVICE

24 HEURES PAR JOUR L'ANNEE DURANT

en quelques mots

par Maurice Huot

Rôle difficile

Le rôle de la police dans notre société moderne, est loin de constituer une sinécure. La police doit non seulement prévenir le crime, mais faire face à des rassemblements houleux qui peuvent aller jusqu'à l'émeute, à des bandits qui, sous l'influence de drogues parfois, n'hésitent pas à faire feu sur elle, à une jeunesse tumultueuse beaucoup plus difficile à contrôler qu'autrefois par suite du laxisme de notre société permise à l'excès.

De plus, la police ne semble pas toujours avoir ses coudées franches quand certains intérêts entrent en jeu. Souvent elle est prise entre deux feux, entre les ordres et les contre-ordres. Il reste que le public dans son ensemble admire le travail de la police, nonobstant les erreurs de certains policiers qui manquent de jugement. Car dans les rangs des policiers comme dans tous les corps organisés il y a des moutons noirs ou des gens qui n'ont pas la tête à Papi-neau.

La police mérite respect quand elle accomplit bien son devoir et il faut lui accorder toute la coopération possible si l'ont veut que la vie soit paisible dans une société aussi mouvante et divisée que la nôtre, surtout dans les grandes villes. Mais si nous exigeons que la police soit honnête, il faut exiger aussi que ceux qui lui donnent des ordres soient aussi au-dessus de tout reproche, la police a une tâche de plus en plus complexe à accomplir. Elle a besoin de la sympathie agissante de tous les biens-pensants. . . .

Anomalie

Le rôle mixte que joue la Société Radio-Canada en se présentant comme une organisation à but culturel et informatif tout en se livrant à un commerce publicitaire trop obvie n'est pas sain.

À plusieurs reprises on a reproché à cette Société de vouloir à la fois tirer des revenus du grand public par voie des impôts tout en ne se gênant pas d'aller chercher par ailleurs les gros sous de l'entreprise privée par le truchement de la réclame commerciale pour renflouer ses éternels déficits.

Une société de la couronne peut-elle émarger à la fois aux impôts publics et plus directement aux revenus de l'entreprise privée en concurrençant par ses installations privilégiées les postes de télévision et de radio privés? Cela semble outrancier. C'est le moins qu'on puisse dire.

En se livrant au commerce, la Société Radio-Canada fausse ses objectifs culturels car elle donne souvent les meilleures heures d'émission à des pro-

grammes de seconde qualité pour reléguer les programmes vraiment culturels aux heures tardives de la soirée alors que les gens fatigués n'écoutent plus à moins d'être insomniaques.

Des postes de radio et de télévision d'Etat nous attendons la grande qualité.

Or est-ce cela que Radio-Canada nous donne? Radio-Canada ne doit pas se trouver en concurrence directe avec les postes privés ni pour les programmes, ni pour l'aspect commercial. Le poste d'Etat ne pourrait-il pas réduire ses heures d'émission au profit d'heures mieux remplies?

Ainsi par exemple, si le poste d'Etat se contentait un soir d'un grand film mais vraiment valable, d'un concert, le tout assorti d'une entrevue avec quelqu'un qui a quelque chose d'exceptionnel à dire et d'informations il remplirait sa mission.

Au lieu de cela, le poste d'Etat nous donne à la fois le meilleur et le pire. Tantôt il exalte les plus hauts objectifs humains et tantôt il se fait le propagandiste de la niaiserie la plus authentique. A quand une radio et une télévision d'Etat jouant pleinement son rôle?

Où en est-on?

En face des sommes énormes qu'il faut maintenant consentir pour l'instruction des jeunes et moins jeunes dans cette province, sommes surtout payées par le petit propriétaire, l'on avait cru que nos gouvernants s'évertueraient à trouver une solution à ce problème de la juste répartition des charges écrasantes du petit possédant tant de la ville que du milieu rural. L'on en a parlé vaguement, l'on en parle encore vaguement dans certaines parties de discours de ministres, mais rien de bien tangible n'a encore été accompli en ce sens.

Dans certaines municipalités, les petits propriétaires payaient il y a quelque dix ans, une moyenne de trois cents dollars par an et pour les besoins municipaux proprement dits et pour l'éducation. Aujourd'hui, les mêmes petits propriétaires paient deux fois plus pour les mêmes services municipaux, pour la même maison qui a vieilli, et parfois pour de moindres services.

L'impôt scolaire est responsable en bien des cas de la moitié des sommes payées par le petit propriétaire qui est souvent un modeste rentier, un quelconque salarié qui s'est procuré une demeure à la force de ses poignets le plus souvent. Est-ce juste de faire peser sur les petits propriétaires la grosse somme d'impôts pour l'instruction des jeunes?

N'est-ce pas là la responsabilité de toutes les classes de la société et cha-

cun ne doit-il pas payer son écot? De toute façon, on voudrait liquider la classe des petits propriétaires dans cette société à tendance de plus en plus socialiste, qu'on ne s'y prendrait pas autrement. La classe des petits propriétaires est pourtant la classe la plus stable de cette société mouvante et, par là même, si propice aux coups de force.

Il est dangereux que la majorité des citoyens deviennent des locataires, c'est-à-dire des gens qui peuvent changer d'adresse pour un oui ou un non, des gens peu intéressés à une vie sociale et communautaire bien intégrée. Les autorités devraient s'en inquiéter si vraiment elles ont une politique sociale. Mais en ont-elles?

Les petits propriétaires crient au secours dans cette province où on décourage par tous les moyens l'accès à la propriété unifamiliale. Mais qui viendra à leurs secours avant qu'ils ne se découragent et ne deviennent d'irresponsables nomades qui transportent leur pailasse d'un quartier à l'autre des grandes villes ou même d'une ville à l'autre, peu soucieux de vivre dans un milieu donné, pourvu qu'ils tirent leur épingle du jeu, souvent par des expédients.

Les Commissions scolaires qui jouent avec l'évaluation municipale devraient être mises à la raison. Les petits propriétaires en ont assez de voir arbitrairement monter leurs impôts selon les caprices des commissions scolaires. Que le gouvernement paye ses fonds scolaires aux fonds collectifs de l'impôt sur le revenu de tous les particuliers et qu'il débarque de sur le dos du petit propriétaire qu'il prend pour un âne.

Tout simplement "Shocking"

Une galerie de Londres où, paraît-il, on vend pour des millions de dollars d'oeuvres d'art, chaque année, et cela depuis un nombre impressionnant d'années, aurait été placée en face d'une situation délicate récemment. Un compte pour la bagatelle d'un demi-million de dollars n'aurait pas été acquitté dans les délais prévus.

Aussi grand émoi dans la maison. On enquêta et l'on trouva que le client qui avait acheté les oeuvres d'art n'était pas un amateur mais un spéculateur qui espérait pouvoir les revendre à profit avant la date ultime où il devait les payer à la galerie huppée où il avait fait ses emplettes artistiques.

Le client tout honteux dut retourner les tableaux et bibelots rares en disant qu'il était très "sorry". Et voilà comment au pays des *gentlemen* il se commet des fautes contre l'éthique du commerce. *How shocking!*

Doit-on interdire l'auto-stop?

Depuis le début de l'année, le nombre de meurtres n'a cessé de croître au Québec. La cruauté de ces actes est telle que parfois nous avons l'impression de vivre dans une jungle. Les récits de ces crimes sont si ahurissants qu'on les croirait sortis du cerveau d'un quelconque maniaque. Ajouté à la liste des règlements de compte, entre membres du milieu, on retrouve les noms d'une douzaine de jeunes femmes et fillettes, victimes de l'auto-stop. Le dossier ne tient pas compte des dizaines de cas de séquestration qui n'ont pas été rapportés à la police, pour différentes raisons, dont la crainte de représailles ou de faire la manchette des journaux. Ce dossier, ne tient pas compte de l'extrapolation non plus. En effet, combien d'autres jeunes femmes et fillettes perdront la vie d'ici le 31 décembre, victimes de désaxés ?

La situation est telle que les forces policières ont sonné l'alarme. On songe sérieusement à interdire l'auto-stop dans la province de Québec, afin d'enrayer ce fléau. Voilà où nous en sommes rendus. Il faut avouer que la tâche des maniaques sexuels est rendu de plus en plus facile grâce, si l'on peut s'exprimer ainsi, à l'auto-stop. De là à faire monter une auto-stoppeuse à bord d'une voiture il n'y a qu'un pas et le tour est joué. Déjà une douzaine y ont laissé leur peau. Ces cadavres devraient servir d'exemple aux jeunes filles adeptes de l'auto-stop. Nous comprenons difficilement que des jeunes filles seules utilisent ce moyen de transport, qui comporte tout de même des risques. De par sa définition, l'auto-stop permet à deux personnes qui ne se sont jamais rencontrés de le faire. Comment alors est-il possible de prévoir le pire ? Si les jeunes filles nous paraissent inconscient, les parents doivent également, dans certain cas, prendre une part du blâme. L'éducation ne s'acquiert pas dans les fonds de cour. C'est sur les genoux de la mère qu'elle débute, et une mise en garde s'impose dès le bas âge. Certes ceci ne constitue pas un abri à toutes épreuves pour des frasques éventuelles, mais un climat familial serein, permettant un dialogue intelligent, peut servir de tremplin à l'hésitation salutaire.

Nous avons l'impression que c'est ce qui manque le plus. Sur la tombe d'un être cher, il est trop tard pour regretter. L'auto-stop est un moyen économique de voyager. Mais à quel prix peut s'évaluer une vie humaine ? Certes on dira que les conducteurs ne sont pas tous des maniaques. . . et il est heureux qu'il en soit ainsi. Mais une douzaine de personnes, c'est trop. Nous vivons dans un monde où l'utilisation de la liberté débouche sur les pires abus. Qu'il suffise de relever le dossier de criminels en liberté pour s'en rendre compte où de maniaques supposément guéris.

Faut-il pour autant interdire l'auto-stop ? Nous vous laissons cette interrogation en guise de réflexion avec comme point de repaire, douze cadavres. L'alternative est mince, nous en convenons.

(CPTR)

Raynald Brière

MM. Dénomé et Lafleur promus à l'U.Q.T.R.

M. Jean-Marc Dénomé a été nommé directeur général des Services Universitaires du Nord-Ouest Québécois. C'est la nouvelle qui a été annoncée à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières, dont les membres ont pris connaissance des candidatures aux postes de direction du campus de Rouyn.

Les autres postes seront occupés par M. Normand Lafleur qui devient coordonnateur de l'Enseignement et de la recherche, M. Pierre Simard qui sera responsable des Services académiques et auxiliaires, tandis que M. Richard Brouillard occupe

actuellement le poste de responsable des services financiers.

M. Dénomé est docteur en Lettres et a dirigé, pendant le premier terme (1969-1970) le département de Pédagogie, Psychologie et Education Physique de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

M. Lafleur est également de Trois-Rivières et détient un doctorat en Lettres et une expérience administrative appréciable. Pour ce qui est de M. Simard, il est déjà membre du personnel des Services Universitaires du Nord-Ouest et a contribué aux récentes discussions du comité de la réforme.

2,837,020 livres de tabac ont été récoltées dans la région de Trois-Rivières en 1970

Selon un relevé effectué par le Bureau de la statistique du Québec, 2,837,020 livres de tabac ont été récoltées dans la région agricole de Trois-Rivières durant l'année 1970.

Parmi les différentes variétés de tabac récoltées, c'est le tabac à pipe avec 50,445 livres et du tabac à cigare avec 13,806 livres.

2,101 acres de terre ont été consacrées à la culture du ta-

bac en 1970, ce qui représente un rendement à l'acre de 1,350 livres.

La valeur totale de la production de tabac est estimée à \$1,854,533.

La plus grande partie de la production de tabac de la région provient du comté de Berthier où on a récolté 2,289,321 livres de tabac jaune, 13,806 livres de tabac à cigare et 20,178 livres de tabac à pipe.

Travaux sur la route 2 à Champlain

Le ministère de la Voirie et des Travaux publics a récemment adjugé un contrat de \$337,622.18 à la Cie de Construction Dollard Ltée, du Cap-de-le-Madeleine pour la construction d'un aqueduc, le terrassement, la fondation et l'asphalte sur une section de la route 2 dans la paroisse de la Visitation-de-Champlain, comté de Champlain.

Les travaux se font sur une distance de 2.31 milles. L'entrepreneur doit faire abattre une centaine de gros arbres pour pouvoir porter l'emprise de la route de trente à cent pieds.

Ce chantier routier est situé à une dizaine de milles de Trois-Rivières. Le travail a débuté dans la première semaine de septembre et devrait être terminé pour le 15 juillet 1972.

Ne dites pas... mais dites...

Le mot alternative contient l'idée de deux choses, souvent opposées, entre lesquelles on doit opter, comme dans: "Restera-t-elle à la maison ce soir ou irai-je au théâtre?" "Ce sont les deux éventualités contenues dans cette phrase qui constituent l'alternative. On ne pourrait donc ajouter: "J'hésite entre ces deux alternatives", non plus que: "La deuxième alternative (aller au théâtre) me sourit beaucoup." "Il n'y a pas deux alternatives, mais une alternative de deux possibilités.

Le Dictionnaire des difficultés de la langue française, publié chez Larousse, auquel nous empruntons ces lignes, précise: "On dira donc: "J'hésite devant cette alternative" ou "La deuxième éventualité me sourit beaucoup".

Un édifice fédéral dans T.-R. Ouest

Le député fédéral du comté de Trois-Rivières à la Chambre des communes, monsieur Claude G. Lajoie, est heureux d'annoncer qu'un octroi de \$125,800.00 a été accordé pour la construction d'un édifice fédéral à Trois-Rivières.

Cet édifice logera les officiers de la Gendarmerie Royale du Canada et sera érigé sur la côte Richelieu à Trois-Rivières Ouest.



Quatre jeunes de chez nous ont chance de gagner

Les 35,000 membres du Club Farouh étaient éligibles à un premier tirage qui eut lieu à Montréal la fin de la semaine dernière. Quatre enfants de la région de la Mauricie ont eu la joie d'apprendre que leur nom a été tiré parmi les 55 gagnants de la province. Ceux-ci recevront tous un prix: pour les 8 ans et plus des appareils de cinéma, disques ou albums à colorier et la possibilité d'un voyage à Téhéran (capitale de l'Iran) qui sera attribué lors d'un deuxième tirage qui aura lieu à Sherbrooke, samedi le 25 septembre prochain. Voici les noms des gagnants de

notre région: M. Denis Bourassa, 700, 6è Rang, Saint-Etienne-des-Grès - M. Mario St-Pierre, 20, 5è Rang, Saint-Alexis-des-Monts - M. Claude Desaulniers, 55, rue Saint-Onge, Saint-Boniface-de-Shawinigan. Et pour les 8 ans et moins, Mlle Josée Brunelle, 105, rue Delisle Saint-Tite recevra soit un long jeu ou un album à colorier.

La Bibliothèque centrale de prêt de la Mauricie en collaboration avec le Club Farouh félicite les gagnants et souhaite bonne chance aux participants pour le concours du voyage à Téhéran.



SUPER-LOTO

500 Place d'Armes, Montréal, Québec. Téléphones: 873-5350 et 873-5353

TIRAGE DU 23 SEPTEMBRE

468,998 BILLETS VENDUS, 478 GAGNANTS
\$673,400. EN PRIX

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	5 8 6 5 0 9
GAGNE	\$200,000.
4 BILLETS SE TERMINANT PAR	8 6 5 0 9
GAGNENT	\$10,000.
44 BILLETS SE TERMINANT PAR	6 5 0 9
GAGNENT	\$2,000.
426 BILLETS SE TERMINANT PAR	5 0 9
GAGNENT	\$400.
LE DEUXIÈME NUMÉRO COMPLET	2 3 2 2 5 9
GAGNE	\$100,000.
LE TROISIÈME NUMÉRO COMPLET	4 7 3 8 6 5
GAGNE	\$50,000.
LE QUATRIÈME NUMÉRO COMPLET	1 4 0 1 9 1
GAGNE	\$25,000.

• Découpez et adressez à :
 Le Bien Public, 1563 rue Royale,
 Trois-Rivières.

Il n'en coûte que \$3. pour s'abonner à notre journal.

VEUILLEZ ADRESSER LE BIEN PUBLIC POUR UN AN À

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

(vos noms et adresse s'il s'agit d'un abonnement-cadeau)

- Paiement inclus.
- Paiement sur facture.
- C'est un renouvellement.
- C'est un abonnement-cadeau au destinataire dont les noms et adresse apparaissent ci-dessous, suivis de mes propres noms et adresse.

En potinant

Un géant de la poésie

L'état commence à s'intéresser à l'oeuvre de Roger Brien, sans doute le poète le plus prolifique de tous les temps, distinction qui ne comporte pourtant rien de préjoratif pour son oeuvre, bien au contraire.

Si Roger Brien aligne les alexandrins comme il respire, cela ne veut pas dire que sa poésie est fille de la facilité. On peut faire aisément des choses difficiles, même en poésie pourvu qu'on ait acquis la maîtrise. C'est le cas de l'auteur de "Le jour se lève" qui compte publier le printemps prochain les quatre derniers tomes de son épopée moderne "Prométhée". Ce vaste poème à la portée universelle dont quatre volumes ont déjà paru, ce "dialogue des vivants et des morts" comptera donc en tout huit volumes totalisant 3,500 pages grand in-16 et plus de 150,000 vers. Oeuvre

monumentale déjà terminée mais qui attend l'aide de l'état pour voir le jour.

On reste confondu devant un pareil jaillissement poétique quand l'on sait que Roger Brien, en ces cinq dernières années, en plus de terminer "Prométhée", a trouvé le moyen d'écrire l'épopée du Canada français, une fresque de 200,000 vers, soit une oeuvre plus nombreuse que celle de tous nos poètes réunis depuis la fin de la dernière guerre.

Eloquence démodée

En visitant Saint-Lin, la mecque du parti libéral, M. Trudeau, devant les gens de l'endroit, s'est défendu de posséder l'éloquence de Sir Wilfrid Laurier.

Cette éloquence factice, M. Trudeau n'a pas à s'excuser d'en être privé, car à notre époque de pragmatisme elle paraîtrait démodée.

Démodées également ces

prétentions de M. Trudeau, émises à Saint-Lin, à l'effet que "le rôle du parti libéral, c'est de mettre la paix", que "libéral, ça veut dire qui croit à la liberté", etc., etc.

Cela, c'était bon au temps de Sir Wilfrid s'adressant à des lecteurs de l'almanach du peuple.

Ou M. Trudeau, en laissant tomber de tels truisimes, laisse entendre qu'il est vraiment exténué ou il veut tout simplement se montrer pince-sans-rire.

Courbettes officielles

On est loin de la belle époque où le grand général, avec la furia francese qui était sienne, barrait superbement les autorités canadiennes en commettant la grande esclandre du balcon.

Aujourd'hui, entre Paris et Ottawa les voies diplomatiques ont retrouvé leur rectitude quelque peu perturbée au temps de Gaulle. Et c'est par des courbettes devant M. Sharp que M. Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères, commence désormais son voyage au Canada.

Sur le dos des étudiants

On voit bien que le journalisme étudiant n'existe plus car, à sa meilleure époque, jamais un ministre de l'éducation, comme l'a fait M. Saint-Pierre depuis quelque temps, ne se serait permis sur le dos des étudiants des bastonnades qui relèvent du spectacle éducatif pour la galerie.

S'il est un ministre auquel on refuse le droit de faire de la démagogie, c'est bien le ministre de l'éducation, qui doit prêcher d'exemple, par la modération et l'à-propos de ses déclarations.

En évoquant la vie aisée (en apparence) de l'étudiant d'aujourd'hui, M. Saint-Pierre voudrait soulever le public contre les étudiants qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

La fin du journalisme étudiant a signifié le retour en force de certains exploiters de la naïveté populaire.

Une chance sur 13

Nous avons, je crois, un ministère des communications, et qui veut bien faire. Dans le public, on le connaît surtout pour sa fameuse réclame télévisée *une chance sur 13*.

D'une saison à l'autre, le réalisme de cette réclame devient de plus en plus percutant. Les dernières séquences atteignent ce degré d'horreur préfabriquée qui empêche l'effet désiré. On se prend plutôt à plaindre le bêta qui en a trop mis.

C. M.

Le cithariste Martin Andréas à l'Orchestre Symphonique de Montréal

Le fameux cithariste soliste de type classique Martin Andréas se joindrait à l'Orchestre Symphonique de Montréal pour un concert ayant pour base le répertoire viennois. Selon nos informations, exclusives, M. Andréas serait présentement en pourparlers avec l'O.S.M. et il semble bien que le projet serait en bonne voie de réalisation. Les citharistes concertants de la classe d'Andréas sont devenus extrêmement rares. Ils donnent de la nuance et de la finesse au grand orchestre.

Martin Andréas a commencé ses études musicales à l'âge de six ans et, les ayant poursuivies à Munich avec les professeurs Orthofer et Hindermayer, à Vienne avec le professeur Green-

wald et à Paris, au Conservatoire même où il a suivi des cours théoriques et pratiques.

Incidentement M. Andréas était l'invité spécial de l'émission du Canal 10 "Citoyen du Monde" où il a donné, une fois de plus, un aperçu de son réel talent. D'ailleurs, il a fait plusieurs tournées tant aux E.-U. qu'au Canada et s'est même produit au Parlement Canadien, lors de la journée Autrichienne. De plus, il est à remarquer que M. Andréas (Doppelhammer) détient la médaille d'argent depuis 1965 et la médaille d'or depuis 1967 qui lui ont été décernées par "The German Zither Artist Association".

(André Bouchard)

Notre région pratiquera bientôt le regroupement des Commissions Scolaires

Une équipe régionale vient d'entreprendre une campagne d'information sur la loi 27, concernant le regroupement des Commissions Scolaires. On s'est donné

pour but d'expliquer aux étudiants, aux administrateurs scolaires, aux enseignants et à la population en général de quelle façon cette loi pourra s'appliquer.

Pour atteindre son objectif, le Ministère de l'Éducation et la Fédération des Commissions Scolaires Catholiques du Québec participeront conjointement au sein d'une équipe représentant chacun des corps concernés.

Le coordonnateur de l'équipe régionale est M. Gérard Perreault, spécialiste en sciences de l'éducation qui, avec l'équipe responsable, visitera les villes de la région administrative numéro quatre. L'équipe demeure à la disposition de tous les intéressés désirant avoir plus d'informations sur le sujet du regroupement des Commissions Scolaires.

(André Bouchard)

Jacques Teasdale devient attaché de presse

Le nouvelliste Jacques Teasdale à l'emploi depuis deux ans et demi du poste radiophonique CHLN vient d'être nommé attaché de presse pour le ralliement créditiste du Québec. Nous souhaitons à Jacques tout le succès possible dans son nouveau travail.

Sages directives du Maire Beaudoin

Le maire Gilles Beaudoin est convaincu de la nécessité de hâter l'ouverture du nouveau pont sur le St-Maurice. Au cours de la dernière réunion du Conseil, il suggéra de faire passer les automobilistes dès le 1er octobre et ce, vingt-quatre heures par jour.

Pour ce qui est de la sécurité de la population il proposa que des policiers soient de service aux abords attendant que les dispositifs de sécurité soient installés. Concernant le corps policier et les nombreuses difficultés découlant de ce dernier depuis quelque temps, il a invité les membres du Conseil à apporter leur appui au chef Guy-Paul Simard et ce, afin d'éviter une mauvaise publicité qui entoure la ville depuis les événements que l'on sait. Nous croyons que le premier magistrat est sur la bonne voie et mérite d'être encouragé dans ce sens. (A.B.)

POUR VOS ASSURANCES

- Automobile
- Accidents
- Responsabilité
- Incendie

RICHARD BERGERON
Courtier en Assurance

Tél.: 375-2655
573, rue Bonaventure
Trois-Rivières

RENÉ DE COTRET, ST-ARNAUD & CIE

Comptables agréés

André Saint-Arnaud, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.

857, rue St-Pierre
Case postale 1464
Tél.: 378-4831



Jeaneau Prudent dit:
"Examinez bien le fond
avant d'entrer dans l'eau.
Soyez courtois envers
les autres. Ne nagez
jamais seul."

VENEZ PASSER UNE MAGNIFIQUE
SOIREE AU

Club de Courses Laviolette Inc.



Quinella, Exacta

Licence complète

Tous les mercredis, samedis
et dimanches

Départ 8 hres p.m.



La Remise du Guidon

C'est en présence de plusieurs invités de marque que s'est faite la remise du guidon du 12e régiment blindé de Trois-Rivières (Milice) au cours d'une brillante cérémonie au stade local. Parmi les invités, on pouvait remarquer d'abord S.E. le gouverneur Roland Michener qui a adressé la parole en français. Nous voyons sur la photo aussi le général J.-Victor Al-lard ancien commandant en chef des Forces Armées du Canada. Ce fut une journée des festivités de toutes sortes qui marquaient en même temps le centième anniversaire de l'introduction de la milice de réserve à Trois-Rivières. (A.B.)



Le président du Conseil d'administration du C.E.G.E.P., M. Lucien Shooner faisait l'ouverture de la saison de la ligue intercollégiale de football. Ce premier botté d'envoi semble avoir porté chance à nos porte-couleurs les Diablos, car ceux-ci l'ont emporté facilement contre les Géants de St-Jean par le compte de 55 à 33. Les Diablos jouent trois parties au stade pendant la saison. (A.B.)

Meagher était présent au congrès des hôteliers



Dans le cadre du Congrès de l'Association des hôteliers de la province qui se tenait au Sheraton, la distillerie "Melcher Ltée" qui se spécialise dans la fabrication du Rhum recevait les congressistes, lors d'un cocktail spécial. Nous voyons ici le sympathique gérant des ventes pour la province de Québec M. Jean Larue, (avec qui) nous reconnaissons l'hôtesse Mlle Nicole Hamel et MM. Gerry Gallant et Rosaire Péloquin. Il est à noter que cette compagnie a constamment augmenté sa représentation sur le marché canadien. (A.B.)

On prévoit 170 partants à ce Rallye

Un rallye nouveau genre pour l'automobiliste moyen aura lieu le 10 octobre prochain, alors que tous les clubs auto sport de la région s'uniront au Club Automobile du Québec pour présenter un Rallye-Sécurité. Ce qu'il a de particulier et que l'on y met l'accent sur l'observance des lois de la circulation et les principes de Sécurité routière. Le parcours s'effectuera sur une distance de vingt à quarante milles et s'adresse avant tout au profane de l'auto. L'on prévoit cent soixante-dix partants. Sur la photo, avec les trois chefs de police des villes-soeurs, nous reconnaissons M. Jean-Paul Pépin animateur du CAA, un ancien trifluvien, Luc Fournier du CAM et Laurent Lebel, coordonnateur du rallye. (A.B.)



JE VOUS PROPOSE DE

VISITER NOS MAISONS MODELES

DOMAINES du PARC

CLAUDE G LAJOIE
COURTIER CONSTRUCTEUR

74 RUE DE L'ARREE CAP DE LA MADELEINE
TEL 374-8478 CABIER POSTAL 484 TROIS RIVIERES
Représentant: Reginald Mignault Tel 374-2044

Studio

MARIAGES
PORTRAITS

Henrichon

Photographie commerciale et industrielle

Robert Sauvageau

425, St-Georges Bur.: 374-6104
Trois-Rivières Rés.: 376-2822